



Quoi d'neuf de Graine de génie

Un outil d'expression



En bref

Moment de partage où celles & ceux qui le désirent peuvent prendre la parole devant tout le groupe. Les jeunes et leur.s animateur.trice.s peuvent déposer une émotion et raconter leur état d'esprit, un vécu, une anecdote, ... au groupe. Il y a une sorte de charte propre au « *quoi d'neuf* » qui permet de réguler celui-ci et de développer certaines valeurs/compétences.

Les objectifs poursuivis

- Susciter l'expression des émotions
- Développer l'écoute
- Entraîner la prise de parole devant le groupe
- Développer l'empathie, le respect, ...
- Permettre aux enfants de « se libérer » de certaines tensions en déposant ce qui les préoccupe
- Développer l'autonomie des enfants

ENVIE DE TENTER L'EXPERIENCE ?

Nos conseils

- Décider en équipe du « cadre » qu'aura le « quoi d'neuf » (lieu, disposition, moment, durée, supports, ...)
- Définir les « règles » propres à ce moment de partage, les afficher et les rappeler en chaque début de « *quoi d'neuf* ».
- Utiliser des supports concrets pour soutenir les enfants dans cet exercice (bâton de parole, support « émotions », charte affichée, panneau d'inscription, ...)
- Tous au même niveau (même disposition + les règles sont les mêmes pour les animateurs et les animés)
- Arrêtez d'hésiter, FONCEZ ;)

Des outils pour se lancer

Les Règles du Quoi de neuf

QUOI D'NEUF ?

- MAXIMUM 6 INSCRIPTIONS
- INSCRIPTION LIBRE ET ALTERNATIVE
- MAXIMUM 7 MINUTES DE PAROLE PAR PERSONNE
- CHACUN ÉCOUTE CELUI QUI PARLE, SANS INTERROMPRE
- JE ...
- JE PARLE EN « JE »
- IL N'Y A RIEN DE BIEN, D'ÉTOURDI, NI DE MAL
- LA CONFIDENTIALITÉ

Pictos du Quoi de neuf

Exemple de fiche d'inscription

QUOI D'NEUF ?

1	
2	
3	
4	
5	
6	

EDD

Contact(s) utile(s)

Écoles de devoirs qui ont testé et approuvé le « quoi d'neuf ? » :

EDD « Graine de Génie »

Françoise Janssen

janssenf@mocliege.org

0498/17.18 .53

Rue Chapuis, 37

4100 Seraing

EDD « l'Oasis Familiale »

Nancy Jacques

Oasis.nancyjacques@gmail.com

019/51.17.71

Rue de Wavre, 22b

4831 Hannut

Envie de rendre les jeunes de votre EDD plus acteurs de leur quotidien ?

Contactez Sarah, animatrice-formatrice en *Participation* à la FFEDD : sarah.crickboom@ffedd.be

UN PAS DE PLUS ?

Origine, objectifs et détails du *quoi d'neuf* ?

Issu de la pédagogie Freinet, le « *Quoi d'neuf* » est un moment de partage.

L'enfant choisit s'il souhaite raconter quelque chose au groupe et s'exprime librement. Cet échange permet d'instaurer un lien entre l'extérieur et le groupe de l'EDD. Le « *Quoi d'neuf* » contribue au développement de l'autonomie du groupe et des enfants. En effet, au fur et à mesure que « l'exercice » est répété, l'enfant structure son langage et se construit comme sujet. Ses compétences langagières s'améliorent (il apprend à être clair, concis et structuré. Il vérifie qu'il est compris des autres...). Avec le temps, les enfants prennent en main le rôle de l'animateur et organisent eux-mêmes l'animation. Cet exercice peut aussi permettre aux enfants de se débarrasser de ce qui les « parasite » avant de devoir se concentrer.

Plus concrètement, le contexte dans lequel l'animation se fait a un impact direct sur son bon déroulement. Pour bien fonctionner, l'animation doit être **réalisée de manière régulière** (idéalement 1x/semaine, après le week-end). Si l'infrastructure le permet, créez un **espace convivial et cosy**. Si cela n'est pas possible, mettez au moins les chaises en cercle sans laisser « d'obstacle » entre les participants (pas de table...). **Tout le monde** doit être « **au même niveau** ».

Pour commencer, l'animateur rappelle les règles et adopte un ton calme et apaisant. Il est important de **rappeler les règles avant** chaque « *Quoi d'neuf* ». Le cadre doit être bien clair car il organise les libertés.

Ces règles peuvent être symbolisées par un objet ou un pictogramme afin que ce soit plus attractif pour les petits et/ou afin de pouvoir être simplement montré (sans interrompre l'animation) en cas de non-respect des règles.

Ces règles sont :

- Maximum 6 participants (Cela permet de ne pas dépasser les 15 minutes et donc de garder l'attention de chacun)
- Inscription de manière libre et autonome (aucune obligation, encouragement, ...).
- Maximum 2 minutes de parole par personne (minuterie, sablier...).
- J'écoute celui qui parle sans intervenir (s'il reste du temps dans les deux minutes **et que l'enfant l'accepte**, on peut lui poser des questions).
- Ce qui est dit ici reste entre nous = la confidentialité.
- Je parle en JE.